

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**en date du 25 février 2021**

Le Conseil Municipal de MONTIGNE LE BRILLANT s'est réuni, à la salle du Verger, le jeudi 25 février 2021, à 20 heures, sous la présidence de M. Gérard TRAVERS, Maire.

Etaient présents : M. Gérard TRAVERS, Mme Nathalie FORET-VETTIER, M. Roger GODIN, Mme Christelle PLANCHENAULT, Mme Christine COMMERE, M. Pascal POIRIER, Mme Pascale MARAQUIN, M. Lionel BEAUFORT, Mme Nathalie BOIZARD, Mme Karine COLLET, M. Jonathan LEBOURDAIS, M. Benjamin GAUTIER et M. Joël PLANCHENAULT.

Secrétaire de séance : M. Jonathan LEBOURDAIS

Nbre de membres : 13
Présents : 13
Absent(es) excusé(es) : 0
Pouvoir : 0
Quorum atteint : 7

Ordre du jour

☞ DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DELEGATIONS DU MAIRE OCTROYEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

☞ CITOYENNETÉ - ADMINISTRATIF - FINANCES :

- Pose de barrière de dégel
- Devis acceptés
- Réorganisation du secrétariat de mairie
- Divagation d'animaux
- Compte rendu commission finances RIFSEEP
- Ouverture des crédits du budget investissement
- Préparation de lignes budgétaires spécifiques par service

☞ ENFANCE - JEUNESSE – SENIORS :

- Petite enfance : formation des assistantes maternelles
- Enfance : tarification supplémentaire ALSH, conseil d'école
- Ados : point de situation sur la mise en place d'un service jeunesse intercommunal, argent de poche
- Seniors : rencontre ADMR, portage des repas, bons seniors
- QD : CME proposition du maire de rencontre avec les élèves de CM

☞ TRAVAUX - URBANISME – VOIRIE :

- Entretien terrain de foot
- Salle de loisirs
- Situation lotissement
- Réfection route d'Astillé
- Arbres rue des Vallées
- (Devis Chouanière)

☞ VIE ASSOCIATIVE - COMMUNICATION :

- CR commission communication du 15/02/21
- Le Petit Local
- Bilan bibliothèque
- Matinée citoyenne reportée en juin

☞ LAVAL AGGLO :

- Dynamisation de la vente de parcelles dans la zone artisanale
- Fond d'urgences traiteurs
- Commission culture

☞ INFORMATIONS et QUESTIONS DIVERSES

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 21 janvier 2021

Le Compte rendu est approuvé sans observation particulière.

### 1- DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DELEGATIONS DU MAIRE OCTROYEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

M. Le Maire demande une minute de silence en hommage à Patrice BELLANGER. Il a effectué 3 mandats de Conseiller municipal dont les 2 derniers comme adjoint.

M. Le Maire rend compte des décisions qu'il a prises, depuis la dernière réunion du conseil, en application des délégations qui lui ont été accordées.

Aucune.

#### Exercice du droit de préemption

Date	Usage du bien	Adresse	Références cadastrales	Surface	Avis

État néant.

#### Devis acceptés :

- ✓ Devis PF NORMAND : 600 € pour la création de 3 cavurnes (1<sup>ère</sup> quinzaine de mars ou 1<sup>ère</sup> quinzaine d'avril) ;
- ✓ Devis d'engrais : 1115,73 € pour les terrains de football ;
- ✓ Devis Garage BOUCHEZ : 848,94 € (+ 236,88 € en décembre) pour la réparation du Renault Master.

## 2- CITOYENNETÉ – ADMINISTRATIF - FINANCES

### Pose de barrière de dégel – Rencontre STPO

L'entreprise STPO transportait de la terre du chantier de l'hôpital de Laval vers la Goupillère. Ce sont 12 tracteurs qui se relayaient sur la voie communale VC 4, route d'Astillé. Les travaux ont continué pendant la période de gel ce qui a accentué la dégradation de la route.

Des barrières de dégel ont été posées sur toutes les routes et chemins communaux suite à la période de froid survenue la deuxième semaine de février afin de limiter des dégradations supplémentaires. Celles-ci ont été enlevées au bout de 2 jours.

Une rencontre a eu lieu avec les représentants de l'entreprise STPO qui accepte de prendre à leur charge les réparations de la chaussée de la VC 4 à partir du carrefour de la RD vers Nuillé jusqu'à la Goupillère.

### **Réorganisation du secrétariat de la Mairie**

Une réflexion est engagée sur la réorganisation du secrétariat de la Mairie. Une présentation a été faite aux agents concernés :

- Réduction du temps d'accueil en faveur du temps de travail sur dossiers;
- Volonté d'un suivi d'un dossier par le même agent ;
- Maintien d'un temps d'accueil quotidien ;
- Ouverture le samedi.

A l'issue de cette concertation, le projet retenu par les élus sera présenté au Comité Technique du Centre de Gestion en mars/avril. Ensuite, l'avis du Comité Technique sera soumis au Conseil Municipal par délibération. L'objectif serait de mettre en place les nouveaux horaires d'accueil de la Mairie en mai.

### **Divagation d'animaux**

Après les bovins, ce sont 5 chevaux de la ferme de la Villatte qui ont été placés dans un lieu de dépôt suite aux divagations des 01 et 07 février 2021.

Madame VACCAREZZA a été invitée à se présenter à la Mairie pour discuter des possibilités et des moyens de mettre en place des enclos sécurisés pour lui permettre de récupérer ses animaux. Celle-ci n'a pas souhaité donner suite à l'invitation.

Le 22 février, après information aux administrations compétentes, les 5 chevaux ont été placés, hors du Département, et confiés une association « Au-delà des pistes ».

M. Gérard TRAVERS donne lecture des courriers adressés aux différentes administrations ainsi qu'à Madame le Procureur de la République. La Municipalité n'envisage pas d'engager une action en justice.

Le Conseil Municipal remercie de nouveau tous les élus et les citoyens qui ont aidé à sécuriser la route lors des divagations et à rentrer les animaux ainsi que les services de la Préfecture, de Police (Officier Ministère Public), de la Gendarmerie et de la DDCSPP (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection de la Population).

### **Remboursement au gérant du lieu de dépôt**

M. Le Maire informe le Conseil Municipal la nouvelle facturation faite à Mme VACCAREZZA suite aux divagations de ses animaux :

- facture du 22 février 2021 de 156,00 € (3 chevaux adultes à 2 € pour 21 jours soit 126 € et 1 cheval adulte à 2 € pour 15 jours soit 30 € pour les frais de garde et d'alimentation).

M. Le Maire propose un remboursement des frais engagés par le gérant du lieu de dépôt des animaux depuis le 01 et 07 février 2021 jusqu'à leur départ.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, **VALIDE** :

- le remboursement des frais engagés par le gérant du lieu de dépôt pour un montant de 156,00 €.

DCM 004/FEV/2021

### Compte rendu commission finances RIFSEEP

La prime de fin d'année versée aux agents de la commune depuis plusieurs années ne peut plus être attribuée sous cette forme. Afin de pouvoir continuer à la verser, elle devra être intégrée dans le RIFSEEP ;

M. Thierry BEUCHER, Directeur adjoint du Centre de Gestion, est venu présenter les modalités du RIFSEEP (Régime Indemnitaire de Fonctions, Sujétions, d'Expertise et d'Engagement Professionnel).

Le RIFSEEP se décompose en deux parties :

- IFSE (Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise) qui est versé tous les mois ;
- CIA (Complément Indemnitaire Annuel) qui peut être versé en 1 ou 2 fois.

Il regroupe en 1 seule prime toutes les primes qui étaient versées aux agents de la fonction publique, hospitalière et d'Etat.

Le projet de mise en place du RIFSEEP sera présenté aux agents lors d'entretien individuel. Il leur sera proposé de choisir le mode de versement soit tous les mois, soit en 1 ou 2 fois.

### Budget communal – Engagement de dépenses d'investissement

L'article L1612-1 du Code des Collectivités Locales prévoit que, jusqu'à l'adoption du budget primitif, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent (soit 181 684,87 € X 25% = 45 421,21€), non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Nomenclature	Désignation des dépenses	Montant
<u>Installations matériel</u> 2315-370	Panneaux d'affichage	2 223,89
Installations de voiries 2152-370	Réalisation d'un circuit de billes	1 843.80
Matériel de bureau et informatique 2183-350	Unité centrale reconditionnée – écran reconditionné – ensemble clavier et souris - tablette	1 005,60
<b>TOTAUX</b>		<b>5 073,29</b>

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, **VALIDE** les ouvertures de crédits nécessaires pour mandater les dépenses d'investissement engagées.

DCM 005/FEV/2021

### **Préparation de lignes budgétaires spécifiques par service**

Chaque adjoint est invité à présenter ses besoins pour le budget communal avant le 19 mars 2021.

### **Questions diverses**

#### **Projet de poulailler à la Lande aux Fileux :**

Un projet de poulailler de poules pondeuses est en cours à la Lande aux Fileux. Afin de présenter ce projet, une rencontre aura lieu le samedi 6 mars 2021 à 10 heures avec les riverains inquiets, la commission Urbanisme, M. le Maire d'Ahuillé et le porteur du projet.

### **3- ENFANCE – JEUNESSE - SENIORS**

#### **Petite enfance**

Le Relais Assistantes Maternelles intercommunal de Nuillé-sur-Vicoin, Montigné-le-Brillant et Ahuillé, a mis en place la formation « parler avec un mot et un signe », proposée par le GRETA, avec Ombeline Laurent comme intervenante professionnelle.

Cette formation s'est déroulée à Montigné-le-Brillant les samedis 6, 13 et 20 février 2021. Elle émane d'une volonté forte et depuis des années, de trouver d'autres formes de communication bienveillantes avec les enfants. 10 assistantes maternelles y ont participé, (1 de Montigné-le-Brillant, 3 de Nuillé-sur-Vicoin, 2 de Ahuillé, 1 de L'Huisserie, 1 de St Berthevin, 1 de Laval et 1 de La Baconnière). En ouvrant cette formation aux autres assistantes maternelles du territoire, le Ram développe également le réseau entre les professionnelles. Elle fut d'une ambiance sympathique mais studieuse.

#### **Enfance**

#### **Tarification supplémentaire ALSH :**

Mme Nathalie FORET-VETTIER propose de simplifier la tarification dans le cadre de sortie ou d'intervenant au sein de l'ALSH, et ceci en accord avec Ahuillé (pour une tarification harmonisée entre les communes sur les périodes de vacances scolaires à savoir :

- 4€ pour un intervenant sur place ou activité peu élevée (piscine et cinéma)
- 8€ pour une sortie extérieure avec un droit d'entrée.

Elle précise qu'au regard des conditions sanitaires liées à la COVID, des intervenants seront privilégiés pour l'animation de l'accueil cet été.  
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal VALIDE la tarification supplémentaire ALSH telle que :

- 4 € pour un intervenant sur place ou activité peu élevée (piscine et cinéma)
- 8 € pour une sortie extérieure avec un droit d'entrée.

DCM 006/FEV/2021

#### **Effectifs ALSH de février :**

Il y a eu moins d'enfants que prévus aux vacances de février (COVID en maternelle de l'école privée le lundi 22 février). Les inscriptions ont été tardives et moins nombreuses d'où une baisse de temps de présence et de travail pour les vacataires.

#### **Conseil d'école : Plan de relance numérique**

Mme Nathalie FORET-VETTIER informe que dans le cadre du plan de relance numérique, l'Etat propose de soutenir les collectivités et les établissements scolaires qui le souhaitent en s'équipant d'ordinateurs, vidéoprojecteurs, d'appareils photos numériques. Le montant maximum par classe est plafonné à 3 500€. L'aide de l'Etat varie de 50 à 70% en fonction de la nature des équipements. L'école publique a fait le choix de n'équiper qu'une seule classe ou un pack global pour l'ensemble de l'école (ordinateurs et vidéoprojecteur). Les devis sont en cours.

Il est précisé de vérifier que les ordinateurs seront formatés (version Libre office). Il est également proposé de réfléchir pour mettre en réseau tous les ordinateurs. L'installation d'un tableau numérique a été évoquée. Il représenterait un intérêt collectif.

La même proposition sera faite à l'école privée.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal VALIDE le principe d'intégrer le plan de relance numérique.

DCM 007/FEV/2021

#### **Questions diverses :**

*Conseil Municipal des enfants* : M. Le Maire propose de rencontrer les élèves de CM des 2 écoles. L'intervention consistera à expliquer comment fonctionne un conseil municipal et comment se prennent les décisions. L'idée a été plutôt bien accueillie par les élèves et les enseignants. Il reste à définir le lieu et les modalités de la rencontre afin de respecter les gestes sanitaires.

#### **Ados**

**Service jeunesse** : point de situation sur la mise en place d'un service jeunesse intercommunal

*Compte rendu de la commission intercommunale Ahuillé/Montigné* : chaque commune dédie un poste d'animateur jeunesse pour sa commune pour les

animations en semaine (mercredi après-midi, vendredi soir et samedi après-midi) et propose sur le temps des vacances scolaires un service jeunesse associé avec Ahuillé ou chacun met en commun ses ressources (poste d'animateur, transport...). Une convention reprend les critères d'organisation, d'inscription et formalise la démarche de projet collaborative et constructive avec les jeunes.

Le service jeunesse serait un complément à la scolarité. Il permettrait aux jeunes de rester et participer à la vie de la commune.

Une proposition de prise en charge du service jeunesse a été faite à Mickael Gallard tout juste diplômé BPJEPS et ancien directeur stagiaire du centre de loisirs de l'été dernier- Proposition qu'il a acceptée.

Il faudra prévoir un budget pour ce poste – (création d'un nouveau service pour carence communale) : fonctionnement : 5 000€/an (coût des sorties, camps, enveloppe pour appropriation des lieux) plus des frais de personnel - 20 heures semaine et éventuellement d'autres propositions d'emplois pour Ahuillé qui compléterait le temps de travail pour 35 heures (en attente de la réponse du centre de gestion en fonction du grade et ancienneté : adjoint d'animation 1ère classe) environ 15 000€/an.

Une enquête auprès des familles a été réalisée : 30 jeunes pourraient venir au départ, mais le nombre pourrait augmenter à plus de 30 rapidement car ce sont environ 100 jeunes de 10-16 ans qui résident dans la commune. Une démarche est en cours auprès de la DDCSPP pour valider les locaux destinés aux jeux (à l'étage au-dessus de la ludothèque).

Il est proposé au Conseil Municipal le principe de la création d'un service jeunesse intercommunal.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal VALIDE le principe de la création d'un service jeunesse intercommunal.

DCM 008/FEV/2021

**Argent de poche** : organisation sur le temps des vacances de février

### Seniors

#### **Rencontre avec l'association ADMR de l'Huisserie du 06 février 2021,**

Temps d'échange qui a permis de comprendre les fonctionnements de chacun et de valider les collaborations. Sur la commune 27 familles bénéficiaires de l'ADMR réparties comme suit :

- 4 gardes d'enfants ;
- 21 seniors ;
- 6 accompagnements.

#### **Portage des repas**

Le portage des repas sur la 2<sup>ème</sup> semaine des vacances scolaires est effectué par les élus qui vont tous les jours chercher les repas à la cuisine centrale de Cossé-le-Vivien. Pour février, les élus ont pris le relais du Pétoulet, en vacances sur la 2<sup>ème</sup> semaine. Ainsi 4 repas ont été livrés quotidiennement.

#### **Bons seniors : point de situation sur l'opération**

133 bons ont été remis aux seniors. Actuellement 50% ont été utilisés principalement pour le Pétoulet. Les bons sont valables jusqu'au 30 avril 2021.

**Colis de Noël**

Les 7 colis livrés dans les EPADH du secteur ont été très appréciés, ce qui a permis de discuter avec une montignéenne qui aura 100 ans le 7 juin cette année : Mme BURBAN.

**4- TRAVAUX – URBANISME - VOIRIE****Entretien terrain foot**

Des devis de tonte ont été demandés à l'entreprise DOSSO et à l'entreprise JPR qui vient de s'installer à Montigné-le-Brillant (pour les collectivités).

A prestation identique l'entreprise DOSSO propose l'ensemble des tontes demandées pour un montant total de 6 114,00 € HT, et l'entreprise JPR pour un montant de 5 922,00 € HT.

Le Conseil Municipal après délibération et à l'unanimité des membres présents **VALIDE** le devis de l'entreprise JPR pour un montant de 5 922,00 € HT.

DCM 009/FEV/2021

La prestation de tonte hors terrains de football sera modifiée en intégrant la butte de l'aire de co-voiturage (entretenu les années précédentes par un riverain qui ne souhaite plus le faire) pour le même montant.

**Salle de Loisirs**

Une rencontre a eu lieu avec M. LANDRÉ de Laval Agglo. Il propose de faire appel à un maître d'œuvre pour réaliser les travaux de la salle de Loisirs.

Territoire Energie Mayenne (TE53) a réalisé une étude pour un projet de panneaux photovoltaïques sur la toiture (soit pour la revente, soit pour l'auto-consommation). L'investissement des panneaux serait remboursé en 3 ans.

**Situation lotissement**

- Lotissement de la Paillardière : toutes les parcelles sont vendues ;
- Première tranche du lotissement du Coudray : il reste une parcelle :
  - parcelle N°13 (591 m<sup>2</sup>) ;
- Seconde tranche du lotissement du Coudray :
  - 7 parcelles vendues
  - 6 parcelles avec PC accordé mais pas d'acte de vente chez le notaire
  - 6 réservées à confirmer
  - 1 parcelle libre.

La loi PINEL est prorogée jusqu'au 31 décembre 2022.

**La Forge**

La maison FOUQUET est démolie. La façade arrière doit être ravalée en partie. Il nous faut fermer les ouvertures maintenant visibles.

### **Chemin de la Chouanière**

Conjointement avec la commune de Saint-Berthevin, la réfection du chemin de la Chouanière va débuter au second trimestre 2021. Leur étude fait état d'une proposition après appel d'offres d'un montant de 10 225,00 € à diviser en 2 (avec la commune de Saint Berthevin), ce qui représente 5 112,50 € pour Montigné-le-Brillant.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal **VALIDE** le devis d'un montant de 10 225,00 € à diviser par 2 soit un montant de 5 112,50 € pour la commune de Montigné-le-Brillant.

DCM 010/FEV/2021

### **Réfection route d'Astillé**

Les travaux seront réalisés par l'entreprise STPO (voir le début du compte rendu).

### **Arbres rue des Vallées**

Les arbres le long de la rue des vallées et de l'entrée de l'impasse des Tilleuls dégradent la chaussée. Ils seront abattus ; donc, une réflexion est en cours afin de maintenir les carrés pour qu'ils soient valorisés.

### **Arbres le long des voies communales**

Les arbres dégradent la chaussée et les agriculteurs ont du mal à passer avec leur matériel.

Une démarche collective pour l'élagage des grands arbres longeant les voies communales aux maires voisins afin de rédiger le même courrier destiné aux propriétaires.

### **Questions diverses**

#### **Fleurissement :**

Il pourrait être proposé de faire travailler les jeunes de « l'argent de poche » à réfléchir sur le fleurissement des entrées de bourg.

#### **Plan de relance Départemental (appelé « Mayenne Relance »)**

Dans le cadre du plan de relance Départemental, la commune peut bénéficier de 21 777,00 € de subvention pour 26 500,00 € HT d'investissement.

Un devis de l'entreprise LUMIPLAN pour la fourniture d'un panneau d'affichage lumineux a été fourni. Il s'élève à 12 800,00 € HT. Il pourrait être associé dans un dossier de subvention à des travaux de voirie du chemin des écoliers.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents,

- **VALIDE** le principe du plan de relance Départemental

- **VALIDE** le devis de l'entreprise LUMIPLAN d'un montant de 12 800,00 € HT.

DCM 011/FEV/2021

## 5- VIE ASSOCIATIVE - COMMUNICATION

### Compte-rendu de la commission vie associative et communication du 15 février 2021

Une réunion « organisation Fête du jeu » est programmée pour le 14/06/21 18h (rappel date Fête du jeu le 09/10/21)

#### Site internet :

Cacilia Jollivet (service civique à la mairie) est missionnée sur la veille et mise à jour des informations périscolaires, Laval Agglo, Actualités du site. Elle est accompagnée par Anne-Sophie LEGOURD pour l'accueil périscolaire.

#### Matinée Citoyenne :

##### Ramassage des déchets

Prévue en mars : du fait du contexte sanitaire et météo, Cacilia et Jonathan ont proposé de décaler la Matinée Citoyenne le 5 juin 2021 : date de la journée citoyenne européenne de l'environnement. Cacilia a pour mission de :

- ☞ trouver des partenaires pour du matériel,
- ☞ préparer un flyer,
- ☞ communication pour appel à référents,
- ☞ puis appel à volontaires avec préinscription pour le jour J.

#### Forum associations :

Il est suggéré l'organisation d'un Forum associations. Un sondage va d'abord être adressé aux associations par mail pour savoir si les personnes y sont favorables ou non (en fonction du retour du sondage, une réunion avec les associations pourra ou non être organisée pour mettre en place l'organisation et convenir d'une date) A ce jour, 20 réponses ont été rendues : 18 positives et 2 négatives.

#### Journal communal :

- Bilan **Montignéen n°72** = prévoir une impression en plus grande quantité pour le prochain avec l'arrivée de nouveaux habitants. Il y a un retour positif sur la présentation du bulletin.
- Prochain journal (Le Petit Montignéen) prévu en juin (prévision promotion forum associations dans ce journal, la date de distribution du journal sera calée en fonction de la date du forum)

Les membres de la commission communication se sont répartis la rédaction de sujets.

Rappel à tous les membres des commissions : merci d'anticiper la rédaction d'articles pour **Le Petit Montignéen**

Un mail va être adressé aux associations pour leur demander des articles.

### Le Petit Local

- Point fait avec les producteurs sur l'utilisation du Petit Local
- Un planning d'utilisation sera affiché sur la porte du Petit Local.  
\* Le CEDRO : 80% de clients perdus depuis le couvre-feu ;

\* M. et Mme LEGRAND : satisfaits. 5-6 commandes d'œufs. 5-6 commandes de volailles ;

\* M. et Mme DUBOURG : 4 commandes pour ce jour. L'idéal serait 10 à 15 clients pour une rentabilité. Il faut que les gens osent faire le 1<sup>er</sup> pas.

\* Paniers légumes bio au mois de mai : 35 commandes. La quantité de personnes inscrites est satisfaisante.

- Suggestion expo éphémère un samedi et dimanche matin par exemple avec présence d'un artiste ; affichage indiqué depuis la voie verte et envoi vers Le Petit Local et commerçants du centre bourg. Ce sera des créateurs artisanaux-artistes.

Une proposition a été faite. Il s'agit d'une artiste créatrice de bijoux : colliers – bijoux – barrettes...

### **Bilan bibliothèque**

Mme Rolland a remis lors d'un entretien avec l'adjointe à la Vie Associative le 5 février dernier "Le Bilan Bibliothèque 2020"

"L'année 2020 fut celle du confinement, de l'adaptation à la situation et de la patience"

- 288 inscrits actifs, 36 nouvelles adhésions
- 4928 prêts de livres (7350 en 2019 mais bibliothèque fermée du 17/03 au 1/06/20 et mise en place du drive à partir de novembre)
- 397 nouveaux livres sur les rayonnages
- la bibliothèque fonctionne grâce à l'investissement de 12 bénévoles
- les animations prévues en 2020 ont été annulées ou reportées
- les visites des classes sont interrompues depuis mars 2020
- demande de reconduction du budget à l'identique de l'année 2019

## **6- LAVAL AGGLO**

### **Dynamisation de la vente de parcelles dans la zone artisanale**

Des parcelles sont disponibles dans la zone d'activité le long de la route départementale, au Haut Chêne.

M. LEHAY achète le bâtiment où il est actuellement en location dans la zone à l'entrée du bourg.

### **Fond d'urgences traiteurs**

Laval Agglo avait mis en place des fonds d'urgence pour les commerçants qui ne peuvent pas ouvrir. Désormais, les traiteurs pourront également en bénéficier.

### **Stratégie déchets**

Une enquête est ouverte sur les déchets pour diminuer les coûts.

2 propositions sont avancées :

- de passages pour la poubelle ordures ménagères ;
- + de passages pour la poubelle jaune.

Samedi 27 février 2021, la commission Travaux Urbanisme va examiner cette enquête.

### Commission culture

Positionnement de la commune de Montigné sur "Estival'Agglo" pour 2022 pour une séance de cinéma plein air. En 2019, Montigné avait reçu « Les Nuits de la Mayenne ».

Il s'agit d'un tour de rôle entre les communes.

### Questions diverses

#### Enseignement supérieur :

Une réflexion globale sur l'enseignement supérieur est en cours. L'UCO veut créer un pôle Universitaire.

## 7- INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

#### Rappel de civisme :

↳ Les entrées du bourg ne sont pas un terrain pour les déjections canines.

↳ Le panneau « STOP » au niveau des toilettes publiques est enlevé car la zone est limitée à 20 km/h. Le marquage au sol ne fait plus office de STOP. Il va être supprimé.

### AGENDA

#### Dates des commissions :

- Commission plénière : secrétariat
- Commissions Voirie-Travaux-Urbanisme : samedi 27 février 2021  
+ rencontre des riverains de la Lande aux Fileux : samedi 6 mars 2021
- Commissions finances : préparation du budget : jeudi 25 mars 2021

### PROCHAINE REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

Elle aura lieu le Jeudi 01 avril 2021.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 40.

Visé par le secrétaire,  
de séance,  
Le 26 mars 2021

Le Maire,